

Réf: Dossier 336770

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PHARE »

Siège ABIDJAN Cocody riviera palmeraie carrefour
du marché, Lot 687, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 03 septembre 2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 03 septembre 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PHARE »

Objet : IMMOBILIER (achat, location, gestion et vente de biens immobiliers) ;
COMMERCE ET E-COMMERCE ;
AGRICULTURE ;
DIVERS.

Capital 5,500,000 F CFA divisé en (110.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 110 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody riviera palmeraie carrefour du marché, Lot 687, Ilot 41

Dirigeant(s) M NOUBOU SANGAH JEAN BRICE ARMAND (COGÉRANT), M SAINT-PERE RIVELINO DRICE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07269 du 03/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52437/GTCA/RC/2024 du 03/09/2024

Pour Avis

Le CEPICI

